

Portail STAPS - Accès Santé (LAS)

Licence Portail Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS



Durée
1 an



Composante
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport

Présentation

Le **parcours Portail STAPS – Accès Santé** fait partie des formations du système d'accès aux études de santé PASS/LAS et vous permettra en premier lieu de candidater dans les filières de santé : Médecine, Maïeutique Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie (filières MMOPK).

En parallèle d'un projet d'accès en étude de santé, ce parcours permet également d'acquérir un solide socle commun aux études dans le domaine des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, puis de réaliser une spécialisation, selon le projet professionnel développé.

A partir de la 2ème année, cette formation se décline en 3 mentions proposant le parcours Accès santé :

Mention Activité Physique Adaptée et santé (APAS) – Accès Santé

Mention Éducation et motricité (EM) – Accès Santé

Mention Entraînement sportif (ES) – Accès Santé

A l'issue de sa formation, l'étudiant sera à même d'assurer, au moyen des activités physiques et sportives et dans le respect des impératifs de sécurité, l'encadrement des publics spécifiques aux différents secteurs d'intervention (mention APAS, EM, ES).

Consulter la plaquette de la formation et les modalités de recrutement sur : https://ufr3s.univ-lille.fr/fileufr3s/user_upload/ufr3s-formations/sport/Licence_STAPS.pdf

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Savoir-faire et compétences

Compétences générales :

- Resituer l'activité sportive dans son contexte économique, politique, social ou de santé
- Élaborer un plan d'actions mettant en œuvre une dimension sportive (programme éducatif, entraînement sportif, programme adapté à une pathologie...)
- Mettre en œuvre ce plan et en évaluer les effets.

Des compétences spécifiques sont ensuite acquises dans chaque mention et/ou parcours de Licence 2ème et 3ème année.

Les + de la formation

La Licence Portail STAPS – Accès santé repose sur un système de formation Majeure (STAPS)/mineure (Santé) qui permet :

- L'accès aux études de santé (Filières MMOPK). Avec une première année LAS validée en 1ère session, l'étudiant peut candidater dans les filières de médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, masso-kinésithérapie.
- De suivre une formation préparant l'accès aux différentes mentions de licence STAPS avec Accès santé pour une 2ème tentative en santé ou une réorientation dans les mentions classiques.

Organisation

Organisation

Chaque semestre est organisé en Blocs de connaissances et de compétences (BCC), ces derniers sont constitués d'Unités d'Enseignements (UE) comportant elles-mêmes un certain nombre d'enseignements Constitutifs (EC).

Mineure santé :

Contenus transversaux communs à toutes les LAS de l'université (cours le vendredi au pôle formation du Département de Médecine)

Majeure STAPS :

- Contenus similaires à la L1-PORTAIL-STAPS classique
- Allègement très important des enseignements liés à la pratique sportive

Se référer à la maquette de formation

Admission

Conditions d'admission

MODALITÉS D'ACCÈS EN LICENCE 1

Vous êtes élève de terminale ou étudiant désireux de changer de filière, titulaire du baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou équivalent.

Vous êtes de nationalité française titulaire de diplômes étrangers de fin d'études secondaires ou ressortissant de l'Union Européenne et pays assimilés :

- Vous devez constituer une demande d'admission sur la plateforme nationale Parcoursup : <https://www.parcoursup.gouv.fr/>
- Vous retrouverez sur cette plateforme les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciations des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Vous êtes de nationalité étrangère (Hors UE et assimilés) et titulaire de diplômes étrangers. Vous ne relevez pas du public visé par PARCOURSUP.

- Vous devez constituer une demande d'admission préalable (DAP) RDV sur : <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/horsprogramme-dechange/>

Et après

Poursuite d'études

Accès en 2ème année de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie de l'Université de Lille ou accès aux IFMK de la région

Licence Mention Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)*

Licence Mention Éducation et motricité (EM)*

Licence Entraînement sportif (ES)*

* avec ou sans Accès Santé

Insertion professionnelle

Métiers visés par les formations MMOPK

Métiers visés par chacune des mentions et/ou parcours de licence APAS, EM, ES.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique du parcours

Julien Boissiere

✉ julien.boissiere@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la Mention

Brigitte Mainguet

✉ brigitte.mainguet@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 9 Rue de l'Université, 59790 Ronchin

Campus

🏠 Campus Santé

En savoir plus

UFR3S - Département des sciences du sport et
de l'éducation physique

🔗 <https://ufr3s.univ-lille.fr/departement-ssep>